

Saint-Léonard et vous...





Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune
et
Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous
(Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr

Édito

Chers Saint-Léonardaises,
Chers Saint-Léonardais,

Ne pas évoquer la crise sanitaire qui perdure serait difficile tant notre envie de tourner cette page est immense. Mais la vaccination doit encore atteindre une part beaucoup plus importante de la population pour parler d'immunité collective.

A côté de cette crise, la vie communale continue.

Cette année 2021 est marquée par un budget essentiellement axé sur de nombreux travaux importants : l'effacement des réseaux de la rue Victor Coviaux qui a débuté en juin, ainsi que la rénovation complète de la voirie agrémentée de nouveaux candélabres et aménagements paysagers, puis le changement d'orientation du stade (début du projet centre bourg), l'agrandissement du cimetière, les travaux des nouveaux ateliers municipaux prévus en fin d'année ou début 2022. François Daudruy, notre adjoint aux travaux et à l'amélioration du cadre de vie vous explique tous ces dossiers et de nombreux autres moins impactant financièrement.

Les gros travaux concernant l'éolien arrivent à leur terme et je voulais vous remercier de votre patience malgré les perturbations constatées. Au regard de l'importance et de leur durée, je pense pouvoir dire que les efforts de tous ont permis leur déroulement dans de bonnes conditions.

Dans un tout autre domaine, Marie France Moignot, notre adjointe aux affaires culturelles et associatives, a proposé et convaincu les élus de l'intérêt, en s'attachant les services d'un historien, de concevoir un livre sur l'Histoire de notre commune. Cette histoire avec un grand « H » est actuellement un ouvrage qui nous manque. Même si des livres ont pu être édités par le passé sur des thèmes précis ou des tranches de notre passé, aucun n'aura été conçu de façon aussi complète en remontant depuis la révolution et dans tous les domaines. Parution fin 2022 !

La reprise des activités culturelles à la Chapelle de Grainval est également une excellente nouvelle. Espérons qu'il en soit de même pour nos nombreuses associations dès cette rentrée. Rentrée que je souhaite aussi agréable et studieuse pour nos écoliers, enseignants et parents.

Bien à vous,

Bernard HOGUET



Vie municipale

| | |
|--|----------|
| · Travaux | 2 |
| · Point travaux | 3 à 6 |
| · Réalisation d'un livre | 9 |
| · Élections et conseils municipaux | 9 |
| · Informations communautaires | 10 et 11 |
| · Calendrier des manifestations | 12 |

Ecole

| | |
|--|---|
| · Modification du règlement de cantine | 7 |
| · Clap de fin pour les CM2 | 7 |
| · Les artistes en herbe | 7 |
| · Bilan financier | 8 |
| · Spectacle de Noël | 8 |
| · Boîte à livres | 8 |

Vie associative

| | |
|--|----|
| · Liste des associations et présidents | 13 |
| · Club des Jeunes d'Antan | 14 |
| · Mot de l'Adjointe | 14 |
| · Colis de Noël | 14 |
| · ASSL Cyclotourisme et Marche | 15 |
| · Scrabble | 16 |
| · DOJO | 16 |
| · Tennis Club | 17 |

Social

| | |
|--|----|
| · Centre Communal d'Action Sociale | 18 |
| · Saint Léonard Services | 18 |
| · Achat groupé de fioul | 19 |
| · UFC Que Choisir | 19 |
| · Solitude écoute | 20 |
| · Secours Catholique | 20 |

Informations pratiques

| | |
|---------------------|----|
| · Carte grise | 21 |
| · Cento Live | 21 |

· **Directeur de la publication** : Bernard HOGUET
· **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : les élus, les associations et le personnel municipal
· **Crédit photographique** : mairie de Saint-Léonard et associations
· **Conception et impression** : Durand Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
· « **Saint-Léonard et vous...** » :
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°20 - Août 2021
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr - www.saint-leonard.fr



AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Parallèlement aux négociations en cours pour l'achat de la dernière parcelle (démarche engagée en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Normandie), nous avons lancé en février, une consultation pour un marché de maîtrise d'œuvre urbaine et environnementale concernant l'aménagement du centre-bourg de la commune de SAINT-LEONARD.

Celle-ci s'est déroulée du 9 février 2021 au 12 avril 2021. Malheureusement, aucune offre acceptable n'a été reçue et la procédure a donc été déclarée infructueuse.

De plus, ce fut une déception de n'avoir reçu qu'une seule offre, sachant que ce bureau d'études nous accompagnera pendant de nombreuses années sur ce dossier très important pour l'avenir de notre commune.

Il faut savoir que les compétences requises sont nombreuses et nécessitent des équipes pluridisciplinaires.

Il a donc été décidé de donner suite à la procédure sous la forme d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, en sollicitant à nouveau les entreprises qui avaient téléchargé le dossier initial mais en leur donnant davantage de temps pour répondre et un peu plus de souplesse : c'est ce que l'on appelle communément un marché négocié.

La consultation s'est achevée mi-juillet et cette fois 8 candidats ont postulé. Après une analyse des offres, une audition des meilleurs bureaux d'études a eu lieu fin août.

A l'heure où vous lirez ces lignes, le maître d'œuvre sera donc en cours de recrutement.



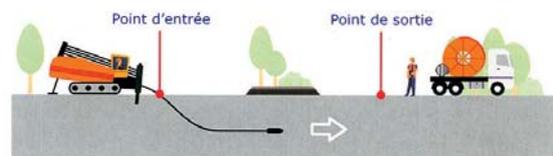
LE CÂBLE EOLIEN

La mise en place des fourreaux route d'Étretat et route d'Epreville est pratiquement terminée après 6 mois de travaux laborieux, rendant la circulation compliquée pour tous les riverains. Le passage des fourreaux sous le rond-point de la RD 940 et de la rue du 8 mai sera réalisé en forage dirigé. Ensuite, il ne restera plus qu'à passer les câbles dans ces fourreaux. Cette opération sera réalisée sur les mois de novembre et décembre. Il y a une "chambre de tirage" tous les kilomètres. Sur la route d'Étretat, la moitié de la voirie a été refaite à neuf par RTE et l'autre moitié par le Département de Seine-Maritime.

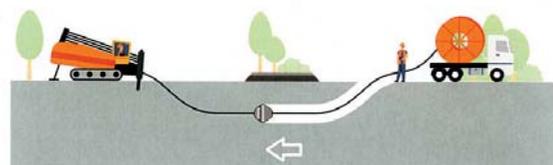
TOUT SAVOIR SUR LE FORAGE DIRIGÉ

Le forage dirigé est une technique qui permet l'installation de liaisons électriques souterraines dans une zone complexe à traverser comme un rond-point, une route ou encore un cours d'eau.

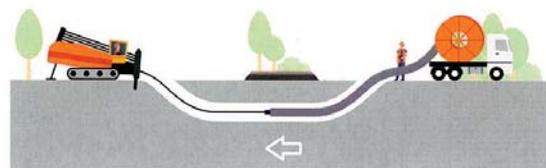
1. La foreuse creuse un **premier trou pilote** qui servira de **guide** entre le point d'entrée et le point de sortie.



2. Une **machine à haute pression** (aléséur) est installée et réalise **plusieurs passages** entre le point d'entrée et de sortie afin d'**obtenir le diamètre nécessaire** au passage des fourreaux.



3. Une fois le bon diamètre obtenu, les **fourreaux sont glissés à l'intérieur**.



4. Enfin, les **câbles électriques sont installés à l'intérieur des fourreaux**.



Le saviez-vous ?

Un forage dirigé permet de réduire l'impact des travaux sur la circulation.
Cette technique ne nécessite pas la création de tranchées le long de la voirie.

RÉFÉCTION RUE VICTOR COVIAUX

L'entreprise Réseaux Environnement a commencé début juillet les travaux d'effacement des réseaux aériens (électricité et télécommunications) ; ils se termineront au mois d'octobre. De nouveaux lampadaires gris anthracite à led seront installés de manière homogène sur le côté droit en montant. Ces travaux engendrent de nombreuses perturbations pour les riverains, nous les remercions pour leur patience et leur compréhension.

Toujours dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, une consultation a été lancée au mois de juillet pour recruter les entreprises qui seront quant à elles chargées pour l'une, des travaux de voirie et de trottoirs en béton désactivé ; pour l'autre, des travaux paysagers. L'étude technique a été réalisée par le cabinet Hylas et Guillaume Péruisset assurera ainsi la maîtrise d'œuvre de cet aménagement qui se veut qualitatif.

Une réunion publique à laquelle étaient conviés tous les riverains de la rue Victor Coviaux a eu lieu le 11 mai dernier. Suite à la présentation du projet aux riverains, des échanges constructifs ont permis d'apporter de petites modifications pour améliorer la sécurité. Ces travaux s'étaleront d'octobre à décembre. Chacun de nous pourra ensuite profiter d'une jolie rue, sécurisée et paysagée.



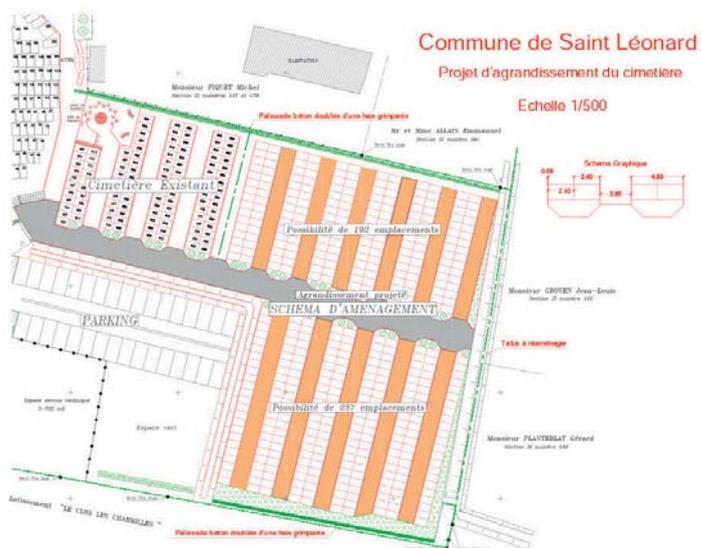
AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Face au nombre croissant de décès annuels, une réflexion sur l'agrandissement du cimetière a été effectuée et proposée au conseil municipal.

Avant de réaliser ces travaux que nous envisageons en début d'année 2022, sur l'emprise actuelle des jardins familiaux, une étude hydrogéologique et une enquête publique s'avèrent obligatoires.

Trois sondages ont été réalisés fin juin pour réaliser le rapport hydrogéologique. Le tribunal administratif a également nommé Madame Sylvie Bonhomme comme commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du 27 septembre au 29 octobre. Des permanences auront lieu en mairie le 27 septembre (de 17h à 19h), le 11 octobre (de 10h à 12h) et le 29 octobre (de 17h à 19h) pour répondre aux interrogations des habitants.

Concernant l'entretien du cimetière, l'engazonnement des allées se poursuit, les résultats sont encourageants, la météo pluvieuse des mois de juin et juillet nous a aidés.

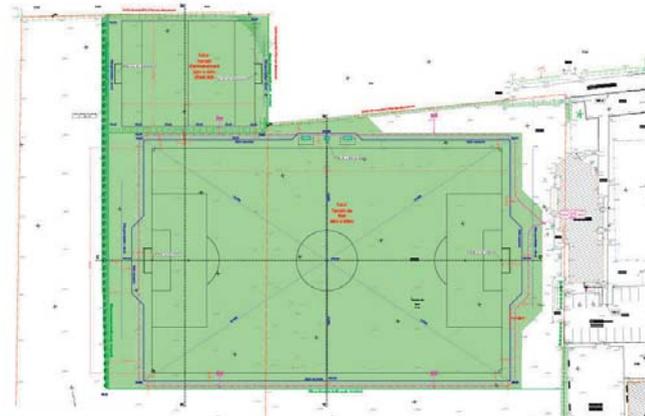


RETOURNEMENT DU TERRAIN DE FOOT

De manière à avoir une liaison entre les lotissements et le futur centre-bourg (groupe scolaire, résidence pour personnes âgées, éco quartier paysager, forum...), nous vous avons informés de la nécessité de retourner (rotation de 90°) le terrain de foot. L'étude technique a été réalisée par le cabinet Euclid (ex Bernard Louis). La commune aura ainsi un nouveau terrain aux normes

de la Fédération française de football avec un nouvel éclairage à led, plus économique. Un terrain d'entraînement sera aussi réalisé de manière à ne pas abîmer le grand terrain notamment en période pluvieuse. La consultation pour les travaux est achevée, c'est l'entreprise Sparfel, dont les compétences sont reconnues dans ce domaine, qui exécutera cet aménagement.

La commune a donc racheté le terrain à l'EPFN (Etablissement Public Foncier Normand), par anticipation sur le délai initial prévu, afin de réaliser ces travaux dès le mois de septembre.



RÉFECTION DE LA MAIRIE

Le cadre de vie, c'est aussi recevoir le public dans de bonnes conditions. Après plus de 30 ans sans travaux, les moquettes et la peinture des murs commençaient à être vraiment défraîchies. Au mois de mars, de nouveaux revêtements de sols ont été posés et tous les murs ont été repeints au rez de chaussée et à l'étage par l'entreprise LEDUN. Nos employés de mairie apprécient également ce "petit coup de neuf". Il reste à poser les stores.



ENTRETIEN DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Lors du contrôle annuel du clocher en début d'année 2020, il nous avait été préconisé pour des raisons de sécurité, de changer le plancher sous les cloches et de mettre de l'éclairage dans l'escalier et le clocher. Ces travaux ont été réalisés en avril 2021 : contrôle et entretien seront réalisés maintenant en toute sécurité. Le contrôle des charpentes, des systèmes électriques, des mises à la terre, d'usure des cloches et des systèmes mécaniques ayant eu lieu, tout va bien pour nos cloches et notre clocher.



NOUVEAUX ATELIERS POUR NOS SERVICES TECHNIQUES

Ces nouveaux ateliers d'environ 400 m² seront installés sur le terrain des vide-greniers. Ils comprendront des vestiaires, une salle de pause, un bureau, un atelier, un garage pour tous les véhicules, un local pour stocker les décorations de Noël, les stands... et un auvent pour stocker le gros matériel. Le versant sud sera recouvert de panneaux photovoltaïques. L'ensemble se veut résolument esthétique compte tenu de la proximité avec la RD 940 et l'aménagement du futur centre-bourg.

Une consultation pour rechercher une maîtrise d'œuvre a été lancée en juillet, l'entreprise Opus Project a été sélectionnée. Un appel d'offres pour chaque lot (maçonnerie, électricité, plomberie...) sera lancé à l'automne. Les travaux démarreront en début d'année prochaine pour une livraison prévue en septembre.



DISTRIBUTEURS DE FRUITS, LÉGUMES ET DE PAINS

En conseil municipal, nous avons donné accord à 2 entreprises pour l'installation de 2 distributeurs automatiques en bout du parking de la salle Marie Madeleine Babin. Le premier sera installé par Guillaume Carpentier pour la vente de légumes et fruits ; le deuxième sera installé par la boulangerie Millénium pour la vente de pain et viennoiseries. Nous pensons que ces 2 points de vente de proximité, qui seront opérationnels en début d'année prochaine, rendront service à de nombreux habitants de la commune.



PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Afin d'améliorer la propreté, nous avons acheté 6 nouvelles poubelles avec tri sélectif qui ont été placées à différents endroits. Nous avons aussi décidé de supprimer les containers situés sur le parking de la salle H. Lambert, c'était un lieu sale où beaucoup de personnes se permettaient de déposer toute sorte de déchets que les services techniques devaient ensuite trier et évacuer. Malgré cela, il reste toujours quelques débris déposés de manière sauvage par-ci ou par-là.

Globalement la situation s'améliore et j'en profite pour remercier les habitants de Saint Léonard qui ramassent les déchets autour de chez eux ou en faisant une balade.

Nous avons également acquis du mobilier urbain : 1 banc installé près de la mairie (qui a subi des dégradations au bout de 15 jours d'installation) ainsi que 2 tables de pique-nique adaptées aux personnes à mobilité réduite. La première sera installée près de l'aire de jeux, la seconde près de la chapelle de Grainval.



GRAINVAL

Dans la prairie au-dessus du Parking de Grainval, les ajoncs se développent et envahissent de plus en plus. A partir du mois de septembre, il y aura dans cet enclos des alpagas et des moutons de Guinée ; ces animaux rustiques aiment manger les jeunes pousses d'ajoncs. Nous couperons donc les ajoncs et les animaux mangeront les jeunes pousses, nous pourrions ainsi maîtriser ou réduire la prolifération des ajoncs. Etant en zéro phyto sur la commune, nous espérons que cette méthode écologique sera efficace.





Modification du règlement de cantine

Lors du conseil municipal du 28 juin dernier, les élus ont adopté à l'unanimité de réviser le règlement de la cantine.

En effet, face aux augmentations d'inscription et désinscription chaque jour, pour pouvoir garantir un service de qualité et lutter contre le gaspillage alimentaire, nous sommes contraints de fixer de nouvelles modalités d'inscription.

L'inscription se fera donc désormais par quinzaine et les désinscriptions comme les inscriptions hors des délais devront être exceptionnelles et justifiées.

Nous avons la chance d'avoir un cuisinier sur place qui prépare chaque jour des repas en variant les menus et en faisant découvrir des plats aux enfants.

Par ailleurs, pour information, il a été convenu de conserver les tarifs identiques depuis 2019 à savoir 3.50 € le repas, ce qui est loin du coût de revient.

Rares sont les communes à encore bénéficier de cette qualité de service. Sachons en profiter.



Clap de fin pour les CM2

Comme à l'accoutumée, la municipalité a fêté la fin de la scolarité des CM 2 dans leur école communale. Sophie Rioult, adjointe au maire, a félicité et offert à chaque élève une bande-dessinée relatant l'histoire de la Seine-Maritime, entre terre et mer.

Un moment de rassemblement convivial dans la cour de l'école en présence de l'ensemble des élèves qui a permis de leur souhaiter une belle réussite dans la poursuite de leurs études.



Des artistes en herbe

Un grand bravo aux enfants ainsi qu'aux ATSEM qui réalisent de très jolis travaux pendant les heures de périscolaire, comme cette belle fresque qui a permis de décorer la cantine.

Bilan financier

Une école, finalement, combien ça coûte ? Voilà une question qui nous a été posée à plusieurs reprises récemment.

La réponse peut bien évidemment varier selon les communes et l'engagement de la municipalité.

A Saint-Léonard, la municipalité, au-delà des dépenses obligatoires de fonctionnement liées aux charges (électricité, chauffage, maintenance des bâtiments...) et aux frais de personnel mis à disposition (entretien, cantine, ATSEM...) prend à sa charge :

- › 60 € par élève pour les fournitures scolaires (10000 €/an)
- › Les transports pour la piscine et les voyages scolaires de fin d'année et éventuellement de classe de découverte (moyenne de 3000 €)
- › La subvention pour la coopérative scolaire (1200 €)
- › Le spectacle de Noël et le goûter (1000 €)
- › Le livre remis à chaque élève de CM2 en fin de scolarité (500 €)

L'ambition est également de maintenir le prix du repas de la cantine à l'identique et de prendre en charge le complément afin de ne pas faire supporter aux parents la hausse des prix des denrées alimentaires.

Enfin, il faut ajouter des dépenses d'investissement enregistrées chaque année pour améliorer les conditions de travail des élèves comme des enseignants. Si l'on prend 2018 et 2019 (années de référence avant la crise sanitaire), ce sont respectivement 6000 € puis 14000 € qui ont été dépensées, essentiellement dans du matériel informatique mais aussi en vélos pour les maternelles et petit matériel.

C'est donc en moyenne 25000 € qui sont alloués chaque année à l'école, sans compter les frais d'entretien des locaux et de personnel.

Spectacle de Noël

Cette année, le spectacle de Noël se déroulera le mardi 7 décembre. Le magicien MARKOS viendra présenter son spectacle de magie de Noël et offrir une parenthèse ludique aux enfants de l'école.



Boîte à livres

Encore des marques d'incivilités !

Cette fois-ci, c'est la boîte à livres pour enfants qui a été victime d'un acte puéril et inutile !

Autant d'argent public dépensé pour remplacer les pièces ou réparer et qui pourrait être utilisé à d'autres fins...



Réalisation d'un livre retraçant l'histoire de la commune

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé une convention régissant le partenariat avec Monsieur Pierre Molkhou, historien, qui a réalisé de nombreux ouvrages sur l'histoire des communes à partir de recherches historiques mais également de témoignages.

Saint-Léonard va ainsi pouvoir se doter d'un bel ouvrage relatif à son passé et à son évolution.

- Si vous souhaitez apporter un témoignage.
- Si vous avez en votre possession des iconographies.
- Des documents que vous aimeriez partager
- N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Élections et conseils municipaux



La crise sanitaire nous a obligés à prendre des dispositions pour permettre la tenue des échéances électorales (d'autant plus avec 2 élections le même jour) et des conseils municipaux, en respectant les consignes sanitaires qui nous étaient demandées.

La salle polyvalente Henri Lambert nous a ainsi été fort utile et chacun a pu apprécier le confort de disposer d'espace et de matériel de projection.

Aussi, lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé de réunir dorénavant les conseils municipaux et d'organiser les élections à la salle Henri Lambert.



Informations communautaires



Saint-Léonard est représenté au sein de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral par deux délégués sur 61 qui la compose, à savoir votre maire ainsi que Madame Sophie Rioult, première adjointe. Ces 61 délégués sont issus de 33 conseils municipaux, et se réunissent régulièrement au sein du Conseil Communautaire présidé par Madame Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Parmi ces délégués, 25 siègent au bureau communautaire dont votre maire. Ce bureau a pour mission de préparer l'ordre du jour et valider les projets soumis au Conseil Communautaire. En amont, bien entendu, 14 commissions préparent les dossiers en réunion de travail en lien avec les services et des interlocuteurs techniques.

Depuis le 11 juillet 2020, une nouvelle équipe d'élus a été constituée. 15 Vice-Présidents ont été élus et je suis le 14ème d'entre eux avec une délégation « Eaux – Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ». C'est à ce titre que je vous propose de vous faire part de mes travaux au sein de la Communauté d'Agglomération, avec cette responsabilité nouvelle. Je tacherai, régulièrement, de vous rendre compte de mes interventions au sein de cette structure intercommunale.

EAUX ASSAINISSEMENT :

Questions suivies :

- › Suivi de l'étude de transfert des compétences eau et assainissement
- › Représentant/Interlocuteur auprès des partenaires et instances (Syndicats d'eau, bureaux études, Collectivités, Agence de l'Eau etc...)
- › Suivi des régies communautaires Eaux et Assainissement.

La loi NOTRe prévoyait à son origine, au 1er janvier 2020, le transfert des compétences Eaux et Assainissement aux Communautés d'Agglomération et donc la dissolution des Syndicats d'Eau Intracommunautaires, qui sont au nombre de 3 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (Fécamp Sud-Ouest, Colleville et Toussaint Contremoulins).

Mais en décembre 2019, la loi Engagement et Proximité est venue assouplir la loi NOTRe en laissant toutefois la possibilité aux Présidents de ces syndicats

de solliciter l'intercommunalité pour continuer à exercer, toutefois sous le contrôle de celle-ci. Les Présidents de nos 3 syndicats intracommunautaires ont réalisé cette demande à Madame La Présidente de la Communauté d'Agglomération. Le 29 septembre 2020 le Conseil Communautaire a pris acte et a engagé la mise en place d'une convention de délégation afin de formaliser notre collaboration avec les devoirs de chacune des parties. Un an a été laissé en termes de délai pour parvenir à un accord.

Cela a représenté ma mission principale de ces derniers mois avec le comité de pilotage qui s'est réuni à plusieurs reprises, comité composé d'un bureau d'études (SIDESA), des Présidents de Syndicats d'Eau et des services de la Communauté d'Agglomération (Mesdames Marion Vion, Directrice Générale Adjointe et Laure Brévert, Directrice des Services Techniques).

Dès la fin de ce mois de juin, les travaux étaient clos et ce projet de convention de délégation sera présenté en Conseil Communautaire en septembre 2021.

Sans rentrer dans le détail, et en attente de la délibération du Conseil Communautaire, sachez que cette convention rappelle l'exercice de la compétence par la Communauté d'Agglomération, la Responsabilité que porte désormais celle-ci, la durée de cette convention, le rôle de chacune des parties, la fréquence des réunions, le mode de tarification adopté, la gestion de la communication, etc...





J'en profite pour remercier les Présidents de Syndicats d'Eau pour leur adhésion, le bureau d'étude pour son expertise, sans oublier les services de la Communauté d'Agglomération qui m'ont apporté une aide précieuse pour mener à bien cette mission dans les délais impartis.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU)

Questions suivies :

- › Prise de compétence, définition des modalités de transfert
- › Organisation de la gestion de la compétence

Un COPIL (Comité de Pilotage) GEPU a été formé pour travailler sur ce thème et s'est donc réuni à plusieurs reprises. Il a été rappelé la difficulté à distinguer la compétence GEPU de la compétence voirie, ruissellement et DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie).

Cette nouvelle compétence a nécessité l'envoi, en septembre 2020, d'une enquête aux 33 communes afin de connaître le patrimoine de chacune (réseaux, ouvrages etc...) et également estimer les charges en moyenne engagées par ces collectivités chaque année pour en assumer l'entretien. Les coûts relatifs à cet entretien sont difficiles à évaluer pour les communes. Actuellement, cette prestation est réalisée dans la plupart des cas par l'agent technique de la commune ou par son service espaces verts. Il est inclus dans l'entretien général des communes.

Malheureusement, malgré une relance auprès des mairies, force a été de constater que les inventaires étaient dans bien des cas souvent incomplets, voire les réseaux en partie méconnus.

Parallèlement, seules quelques communes disposent d'un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales, qui aurait pu nous aider dans ce domaine. Saint-Léonard a établi ce document lors de la révision de son Plan d'Occupation des Sols en 2011, en Plan Local d'Urbanisme.

Les membres du COPIL ont souhaité que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) puisse disposer d'une base solide pour

orienter le transfert de charges et donc, améliorer la connaissance de la Communauté d'Agglomération et des communes.

Il a donc été décidé, sur proposition du COPIL, lors d'un conseil communautaire, la réalisation d'un diagnostic de gestion des eaux pluviales à l'échelle des 33 communes par une entreprise experte dans le domaine.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sera constituée de conseillers municipaux des communes concernées.

Cette commission est chargée, dans le cadre du transfert de compétences, d'analyser, pour chaque commune, les dépenses et recettes afférentes afin d'établir le coût net des charges transférées. L'évaluation du niveau de ce transfert permet de déterminer le montant de l'attribution de compensation qui devra être versé aux communes concernées. En effet, ce n'est pas la CLECT qui définit le montant des attributions de compensation : elle se contente de fournir une évaluation du montant des transferts de charges afférents à l'exercice de la compétence transférée.

Cette évaluation est matérialisée par un rapport de la commission. Celui-ci doit ensuite être adopté par les conseils municipaux par délibération concordante. C'est au Conseil Communautaire qu'il revient, au vu de ce rapport, de constater le montant exact des attributions de compensation.

Nous nous sommes fixés l'objectif de mettre en place cette CLECT avant la fin de l'année.

De plus le fait de pouvoir disposer, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération d'un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (aidé financièrement par le Département et l'Agence de l'Eau) permettra de dégager les priorités en matière d'investissements et constituera pour nos communes un ouvrage de référence.

Voilà donc résumées mes deux missions principales au sein de la Communauté d'Agglomération. Je précise également que je fais partie d'autres commissions, auxquelles, dans la majorité des cas, j'ai pu assister et ainsi participer aux débats.

Bernard HOGUET

Calendrier des manifestations

Jeudi 9 septembre 2021

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Jeudi 23 septembre 2021

Concours de dominos du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Dimanche 26 septembre 2021

Repas dansant animé par S. et F. FRIANT
du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Jeudi 14 octobre 2021

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Jeudi 28 octobre 2021

Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Mardi 9 novembre 2021

Festival EURYDICE
salle Henri Lambert

Dimanche 14 novembre 2021

Vide ta Chambre par Ecol'Leo
salle Henri Lambert

Jeudi 18 novembre 2021

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Samedi 20 novembre 2021

Soirée harengs du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Jeudi 25 novembre 2021

Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Vendredi 26 novembre 2021

Loto du Tennis Club Municipal
salle Henri Lambert

Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021

Marché de Noël de 14 h à 18 h le samedi
et de 10 h à 18 h le dimanche
à la salle Henri Lambert

Jeudi 9 décembre 2021

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Samedi 8 ou 15 janvier 2022

Vœux de la municipalité
salle Henri Lambert

Jeudi 13 janvier 2022

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Jeudi 27 janvier 2022

Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER

M. MARS Fabien
177, résidence de la Forge 06 03 48 30 40

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. AUBOIN Didier
6, rue du 19 Mars 1962 02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LEO

Mme DUHAYON Blandine
556, route d'Étretat 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

Mme LE BER Marie-Christine
3, rue des Fourneaux, Thérouldeville

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)

M. DESJARDINS Jean-François
Imm Drakkar, 26 rue des Drakkars, Fécamp 02.35.28.54.93

SECTION ATHLETISME

Mme HOUOT Stéphanie
15 rue du Grenier à Sel, Fécamp 06.01.29.07.89

SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ

M. LAPERDRIX Claude
15, rue Victor Coviaux 02.35.28.42.81

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

M. BOUTEILLER Nicolas
8, rés d'Albâtre, Criquebeuf 06.59.01.94.60

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

Mme CADINOT Claudine
25, impasse du Bouleran 02.35.28.20.77

CONFRERIE

M. REAUX Michel
12, rue des Fauvettes 09.57.70.77.20

DOJO SAINT-LEONARD

M. JACOB Romain 06.11.14.11.74

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

Mme BONNEVILLE Renée
44, rue du 8 Mai 1945 02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

Mme LEVARAY Catherine
431, rue du Poteau 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

Mme HANOUEUET Laëticia
2, impasse de la Plaine, Mentheville 06.36.84.07.26

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

M. CROCHEMORE Michel
29, Cité Bénédictine, Fécamp 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

M. MARCHAND Dominique
88, rue de Boisval, Eletot 06.10.69.33.10

SAINTE-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

M. LEGAY FOULON Romain
11, route de Tourville, Ganzeville 06.50.89.06.32

SAINTE-LEONARD SERVICES

M. BALIER Victor
Mairie de SAINT-LEONARD 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

Mme GROULT Marie-Noëlle
2, imm. Odensee, les Vikings,
9 rue des Drakkars, Fécamp 06.19.29.26.28

TENNIS CLUB MUNICIPAL

M. DENEUVE Gérard
162, rue des Marquais, Senneville S/Fécamp 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

M. ROLLET Claude
495, rue du Poteau 02.35.28.51.69

Club des Jeunes d'Antan

Après l'année passée sans activités, vu le confinement, nous pensons reprendre nos activités à partir du mois de septembre 2021.

Rappel des activités du club :

- Tous les lundis après-midi de 14 h à 17 h activités créatives. Ouvert à toutes et tous, gratuit.
- Le 1er et le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h après-midi jeux (cartes : manille, tarot – dominos – triomino ou autres). Ouvert à toutes et tous, gratuit.
- Le 2^{ème} jeudi de chaque mois repas mensuel et après-midi jeux avec collation, 15€ ouvert à toutes et tous. Pour tous renseignements Mme Claudine CADINOT - tél : 02.35.28.20.77.
- Le 4^{ème} jeudi de chaque mois tournoi de manille ou dominos, participation de 7 €, ouvert à toutes et tous.

Planning des manifestations et activités :

Septembre :

- Jeudis 2 – 16 – 30 : après-midi jeux
- Lundis 6 – 13 – 20 – 27 : après-midi créative
- Jeudi 9 : repas mensuel
- Jeudi 23 : concours de dominos
- Dimanche 26 : repas dansant animé par Sabrina et Freddy FRIANT. Réservation auprès de Mme CADINOT au 02.35.28.20.77.

Octobre :

- Lundis 4 – 11 – 18 – 25 : après-midi créative
- Jeudi 14 : repas mensuel
- Jeudi 21 : après-midi jeux
- Jeudi 28 : concours de manille

Novembre :

- Mardis 2 – 9 – 16 – 23 – 30 : inscriptions pour les colis de Noël de 14 h à 16 h à la salle H Lambert
- Jeudi 4 : après-midi jeux
- Lundis 8 – 15 – 22 – 29 : après-midi créative
- Jeudi 18 : repas mensuel
- Samedi 20 : soirée harengs
- Jeudi 25 : concours de manille



Marie-France MOIGNOT
Adjointe aux affaires associatives,
sportives et culturelles



Mot de Marie-France Moignot adjointe en charge des associations

L'arrêt des activités tant sportives, culturelles, récréatives que festives impactent notre vie à tous.

Souhaitant que cette crise sanitaire ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir, je vous invite à participer ou à vous rapprocher des associations de la commune et retrouver les plaisirs des rencontres qui occasionnent des moments privilégiés chers à chacun d'entre nous.

Décembre :

- Jeudis 2 – 16 : après-midi jeux
- Samedi 4 de 14 h à 18 h et dimanche 5 de 10 h à 18 h marché de Noël à la salle H Lambert
- Lundi 6 : après-midi créative
- Jeudi 9 : repas mensuel
- Lundi 13 de 15 h à 18 h et mardi 14 de 10 h à 12 h distribution des colis de Noël à la salle H Lambert.

Janvier 2022 :

- Lundis 3 – 10 – 17 – 24 - 31 : après-midi créative
- Jeudi 6 – 20 : après-midi jeux
- Jeudi 13 : repas mensuel
- Jeudi 27 : concours de manille.

La Présidente,
Claudine CADINOT

COLIS DE NOËL

- **Dates d'inscription** : les mardis 2 – 9 – 16 – 23 – 30 novembre de 14 h à 16 h à la salle Henri Lambert, rue des Rossignols. Vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
- **Distribution** : le lundi 13 décembre de 15 h à 18 h et le mardi 14 décembre de 10 h à 12 h à la salle Henri Lambert.

Les colis ne seront pas distribués en dehors de ces jours...
Si vous ne pouvez pas venir le chercher, prévenir par téléphone
Mme Claudine CADINOT au 02.35.28.20.77.

ASSL Cyclotourisme et Marche

Après une année 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire du covid 19, l'impossibilité des sorties à vélo et des sorties pédestres a énormément freiné l'activité du club. Les cyclos et marcheurs ont repris en 2021 la pratique de leur passion commune sur les routes cauchoises pour les cyclos et les sorties pédestres concoctées par Jean-Claude pour les marcheurs/ses en respectant les mesures sanitaires.



Comme en 2020, Jean-Marie, Thierry et Momo ont relevé quelques défis en se mesurant aux cols des Alpes et du Massif Central.

Du 25 juillet au 1^{er} août, 4 cyclos et 3 marcheuses ont participé à la Semaine Fédérale de Valognes dans le département de la Manche, semaine reportée d'une année en raison de la pandémie.

L'assemblée générale se tiendra le 12 Décembre 2021 salle H Lambert, les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme et de la marche seront les bienvenues.



Bureau :

Président Claude LAPERDRIX, Secrétaire Didier AUBOIN
Trésorier Jean-François DESJARDINS
Responsable Marche Marie-Lise DEGREMONT
Membres : Thierry BRAOUEZEC, Jean-Pierre RIQUE.

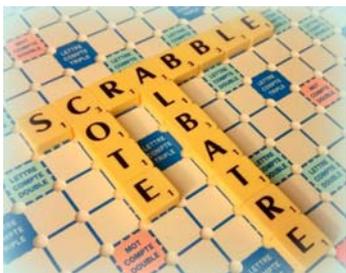
Association Sportive de St Léonard
asslcylo76@orange.fr



Scrabble Côte d'Albatre

Vie du Club

Malheureusement cette année, du fait des différentes périodes de confinement, nos licenciés n'ont pu accéder ni aux séances du club, ni aux différents tournois et compétitions supprimés à l'échelon régional et national. Seules quelques séances ont été réalisées à domicile sous certaines conditions très particulières et dans le respect des mesures sanitaires.



A la rentrée, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous pourrez vous initier aux côtés de joueurs chevronnés qui vous apporteront conseils et astuces...

Néophyte ou de très bon niveau, nous continuons de jouer avec plaisir et souhaitons vous transmettre ce virus quasi inoffensif (l'addiction vous guette). Aucune mutation ne s'est révélée au cours des dernières années, le plaisir, quelquefois la frustration sont restés intacts !

Pour plus d'infos, contactez-nous par courriel
scrabble.cote.albatre@gmail.com

ou visitez notre site :
<https://sites.google.com/site/scrabblecotealbatre>

Pour les parties de scrabble en famille une liste des 81 mots de 2 lettres valables peut se révéler très utile la voici : liste conforme à l'ODS 8 (dictionnaire officiel du 01/01/2020 au 31/12/2023)

Tous les mots se terminant pas S ou X sont invariables. Mots ne pouvant pas être prolongés par un S.

AA, AH I, AI, AN, ASI, AUI, AY, BA, BE I, BI, BU, CA, CE, CI, DA I, DE, DO, DU, EHI, EN I, ,ESI, ETI, EU, EX I, FAI, FI, GO, HA I, HEI, ,HI I,HOI,IF, IL, ,INI,JEI,KA, LA, LE, LI, LU, MA, ME, ,MI, MU, NA I, NE, NII NO, NU, OCI, OHI, OMI ONI OR, OSI, OUI, PI, PU, QI, RA, REI, RI, RU, SA, SE, SI, SU, TA, TE, TO, TU, UD, UN, US I, UTI VA, VE, VSI, VU, WU, XI I

DOJO Saint-Léonard

Pour cette nouvelle saison, le judo club de Saint Léonard se renouvelle.

Un nouveau bureau est à votre disposition. Mr Jacob Romain Président, Mr Beuriot David secrétaire ainsi que Mr Hervieux Gyslain trésorier et Mr Hebert Frédéric sont à votre écoute.

C'est aussi avec un dojo équipé d'un tout nouveau tatami que nous vous accueillons :

- Les mercredis de 11h à 11h45 pour les 3-4ans
- Les mercredis de 14h à 15h et samedis de 10h à 11h pour les 5-7ans
- Les mardis et jeudis de 18h à 19h pour les 8-12ans
- Les mardis et jeudis de 19h à 20h30 pour les ados/adultes

Nous tenons à remercier la mairie de Saint Léonard pour son soutien lors de l'acquisition de notre nouvel équipement.

Pour tous renseignements :
www.facebook.com/judoclub.stleonard

Romain Jacob 06.11.14.11.74
Philippe Daveau 06.19.26.43.27



Tennis Club Municipal

L'année sportive 2020-2021 s'est déroulée dans le contexte de la crise sanitaire. Début de saison et fin de saison ont pu être assurées en fonction des restrictions sanitaires et des couvre-feux. Il nous faut relancer la participation des adhérents pour cette nouvelle saison 2021-2022 qui se profile.

Le Club devrait retrouver au niveau de la pré-régionale de printemps la participation de l'équipe 1. Enfin les frissons de la compétition à un niveau jamais atteint par l'Association et un objectif de maintien.

Plusieurs projets sont envisagés en cette saison 2021-2022 dans le cadre du 40ème anniversaire de l'existence du Club de Tennis. Sous la mandature d'Henri Lambert, le 21 Décembre 1981, les 8 personnes ci-après, créaient le TCM St-Léonard :

Mesdames : **Marjolaine MIGRAINE, Annick POITTEVIN, Hélène ANEST**

Messieurs : **Lionel QUEVAL, Jean-Marc ANEST, Ernest MONGE, Claude DUFRESNE, Rémy DECULTOT.**

J'invite l'ensemble des « anciens adhérents » du club depuis sa création à me transmettre documents, photos, écrits pour célébrer cet événement. Satisfaction au niveau du groupe dames débutantes dans le cadre de l'initiation au tennis le lundi de 18h à 19h. Un groupe de très petits qui se forme progressivement le mercredi de 11h à 12h.



Participation de 12 enfants en 3 groupes sur 8 dimanches de fin mai à fin juin sous la houlette de Hugo Drouet.

Un engagement en compétition de Gaspard Lemesle en début d'année et d'Elisa Lemesle en TMC à Froberville cette fin de mois de juin. Félicitations à Tom Leprévost, engagé dans le tournoi de Fécamp début juillet avec une perf à 30. Le TCM organise une porte ouverte le dimanche 29 Août à la salle M.M.Babin.

Les inscriptions pour la rentrée sportive 2021-2022 auront lieu les mercredis 8 et 15 septembre et le vendredi 10 septembre de 18h à 20h au bureau réunion de la salle M.M.Babin.

Des flyers de rentrée prochaine sont disponibles au bureau de la mairie de Saint-Léonard et au magasin Intersport.



Contact et renseignements :

M.Deneuve au 07-86-52-98-41 ou Email : gerard.deneuve@orange.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Bernadette MALANDAIN
Adjointe aux affaires sociales



Certaines personnes nous disent qu'elles ne savaient pas qu'un CCAS existait sur la commune ; d'autres se rendent au CCAS de Fécamp. Nous rappelons ici que la commune de Saint-Léonard dispose de son propre centre communal d'action sociale et qu'il est à l'écoute de toute personne qui rencontre des difficultés.

Madame Bernadette Malandain, Adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS est à votre disposition. N'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées pour qu'elle puisse vous contacter si besoin.



Saint Léonard Services

— Association loi 1901 —

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard
1, rue Victor Coviaux - 76400 SAINT-LEONARD
Association déclarée n° W762006743
Téléphone : 06 82 09 25 24 - 02 35 28 05 99 - Mail : stleonard.services@gmail.com

Déjà 5 ans !

L'association SAINT LEONARD SERVICES a été créée initialement pour répondre au souhait du CCAS et de la municipalité de Saint Léonard, afin de favoriser le maintien sur le territoire de la commune de ses habitants, en proposant des services d'aides à domicile. Mais elle est à présente ouverte à tout saint-léonardais. Son but est de proposer un intervenant à toute personne ayant besoin d'une prestation dans le domaine de la famille et de la vie quotidienne.

C'est une association de loi 1901 à but non lucratif, elle a été créée le 11 octobre 2016. Depuis cette date l'association ne cesse d'évoluer, et nous sommes à votre service.

Actuellement nous avons 4 personnes employées pour des prestations d'aide à domicile.

L'activité SLS propose les tâches suivantes

- **Tâches ménagères** : changer les draps, nettoyer la cuisine et la salle de bains, épousseter les meubles, désinfecter les sanitaires, nettoyer le sol.....
- **Tâches de jardinage** : tonte de haies, pelouses, nettoyage de bordures...



Cette liste n'est pas exhaustive !

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Le bureau.

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX :

| Activités | Prix horaire facturé HT | Prix horaire facturé à régler TTC | Crédit d'impôt | Coût restant à votre charge |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------|-----------------------------|
| ménage | 18,00 | 19,80 | 9,90 | 9,90 |
| jardinage | 18,00 | 21,60 | 10,80 | 10,80 |
| bricolage | 18,00 | 19,80 | 9,90 | 9,90 |
| cotisation annuelle | | 15,00 | | |

Achat groupé de fioul Calendrier 2021-2022

Face au nombre croissant de foyers qui s'inscrivent en mairie, le CCAS a décidé de reconduire la livraison de fioul groupé afin de proposer des tarifs avantageux à ses concitoyens.

Bilan des livraisons :

- 06 février : 6 000 L - 8 foyers
- 17 avril : 13 600 L - 16 foyers
- 26 juin : 6 200 L - 6 foyers

Voici le calendrier des livraisons :

- 27 novembre 2021
- 04 février 2022
- 09 avril 2022
- 25 juin 2022
- 24 septembre 2022



UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DU HAVRE

Association loi 1901

36 rue Maréchal Joffre 76600 Le Havre

Email: contact@lehavre.ufcquechoisir.fr Site web: <http://lehavre.ufcquechoisir.fr/>

Alors que 8 Français sur 10 considèrent toujours les tarifs de l'énergie comme un poste important de dépenses, que l'extinction progressive du tarif réglementé du gaz, qui a augmenté de 4% en juin, engendre une recrudescence de démarchages intempestifs, l'UFC Que Choisir du Havre soucieuse de soulager le pouvoir d'achat des Seinomarins et leur proposer une réelle sécurité juridique, annonce une nouvelle campagne «**Énergie moins chère ensemble**» gratuite et sans engagement.

L'objectif est toujours d'obtenir par le rassemblement des consommateurs les meilleures offres sur les marchés du gaz et de l'électricité.

Le calendrier de la campagne « Énergie moins chère ensemble » est le suivant :

INSCRIPTION DES CONSOMMATEURS : jusqu'au 20 septembre (inclus) sur www.choisireensemble.fr ou auprès de l'association locale UFC Que Choisir du Havre. L'inscription est gratuite et sans engagement. Pour l'électricité, les inscrits pourront demander à recevoir les deux offres (classique et de soutien aux petits producteurs de renouvelable) afin de les comparer.

ENCHÈRES INVERSÉES : Chacune des 3 offres lauréates sera dévoilée le 21 septembre 2021 à l'issue des enchères.

OFFRES PERSONNALISÉES : à compter du 14 octobre, chaque inscrit recevra une offre personnalisée sur la base de son profil de consommation. Il reste libre de souscrire ou non aux offres reçues.

Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation, une participation de 10 euros sera demandée aux seuls souscripteurs pour une énergie, et 16 euros pour les deux énergies (réduite respectivement à 5 et 10 euros pour les adhérents aux associations locales ou abonnés aux publications de l'UFC Que Choisir, au jour de leur inscription).

Pour que le pouvoir de marché des consommateurs s'exprime, l'UFC Que Choisir appelle donc tous les abonnés au gaz de ville et à l'électricité (abonnés au tarif réglementé, aux offres du marché libre) à s'inscrire sur le site dédié www.choisireensemble.fr ou auprès de l'association locale UFC Que Choisir du Havre 36 rue Maréchal Joffre 76600, site internet : <http://lehavre.ufcquechoisir.fr> Tél : 09.62.51.94.37 - Port : 06.47.12.53.02

Campagne 2021

ÉLECTRICITÉ et GAZ
*Ensemble, avec l'UFC-Que Choisir,
faisons baisser la facture !*

Choisir Ensemble.fr

▶ JE M'INSCRIS !

GRATUITEMENT jusqu'au 20 septembre 2021 inclus
pour bénéficier de la campagne 2021 !

Solitud'
écoute par les Petits
Frères des Pauvres
0 800 47 47 88 Service & appel
gratuits Pour les plus
de 50 ans

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et qui perdure, l'incertitude s'installe et fragilise la santé mentale de tous, notamment celle des personnes âgées. Particulièrement exposées sur le plan de leur santé physique, les mesures sanitaires mises en place, visant à les protéger, passent par une forme d'isolement forcé qui accroît incontestablement leur sentiment de solitude et d'anxiété.

*« C'est d'isolement
que je vais mourir. »*

Colette, personne âgée



FACE À CET ISOLEMENT ET À CETTE SOUFFRANCE, **SOLITUD'ÉCOUTE**, LA SEULE LIGNE D'ÉCOUTE EN FRANCE, DESTINÉE AUX PERSONNES DE PLUS DE 50 ANS, APPARAÎT COMME LE MEILLEUR MOYEN DE MAINTENIR DU LIEN EN OFFRANT UNE PRÉSENCE ET UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE.

DES BÉNÉVOLES À VOTRE ÉCOUTE DE 15 H À 20 H.
CE SERVICE EST GRATUIT, ANONYME ET CONFIDENTIEL.
OUVERT 7j/7 Y COMPRIS WEEKENDS ET JOURS FÉRIÉS.

*« Prendre le temps d'écouter,
c'est prendre soin de l'autre. »*

Bernard, bénévole



De novembre au 31 décembre, le Secours Catholique-Caritas France lance sa grande collecte annuelle.

Cette campagne, véritable appel au soutien de nos actions, permet à l'association de continuer d'agir aux côtés des personnes vivant des situations de précarité et, ensemble, de construire une société juste et fraternelle.

C'est aussi l'occasion, pour nos 55 000 bénévoles, de venir à votre rencontre pour faire découvrir leurs actions à travers des témoignages et des animations.

Nous traversons tous ensemble une période compliquée avec des décisions qui ont accéléré la précarité sur notre territoire et dans le monde. Notre mission au Secours Catholique n'a donc jamais été aussi importante.

Notre présence auprès des plus fragiles est essentielle et nous restons plus que jamais mobilisés.

Vous souhaitez découvrir et soutenir les actions du Secours Catholique ? Faites un don sur le site www.secours-catholique.org



Facebook : secours catholique de Haute Normandie : Evreux, Le Havre, Rouen

Carte grise

Démarches administratives 2021

(Arnaque aux faux sites administratifs)

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et **UNIQUEMENT** sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture : **Garage dans le 76**

ATTENTION !

Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise ici.

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, **consultez le guide**.



Application Cento Live : restez connecté !

Soucieuse de continuer à informer ses concitoyens, la mairie a fait l'acquisition il y a quelques années d'un panneau lumineux.

Nous vous rappelons que ce panneau lumineux est lié à une application qui permet aux habitants de recevoir les informations sur leur téléphone portable.

Non seulement, vous pourrez lire de chez vous les informations diffusées mais vous pourrez aussi recevoir des notifications et avoir accès à d'autres contenus comme le fait de pouvoir consulter les menus de la cantine.

Pour cela, il suffit de télécharger CentoLive sur votre mobile via le store (Google Play ou App Store) ou de scanner le QR code ci-dessous selon le type de téléphone.

Bien entendu, ce téléchargement est gratuit.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



E'ensemble

**POUR LE PLAISIR
DE SE RETROUVER
VACCINONS-NOUS**



TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS